

n° 279

Décembre 2014

# la VOIX du FROU

La gloire n'est  
jamais où la vertu  
n'est pas.

Lamartine



CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : [mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr](mailto:mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr) / site internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)  
[www.facebook.com/chartainvilliers](http://www.facebook.com/chartainvilliers)

## SUR VOTRE AGENDA

- 13/12 : Arbre de Noël
- 10/01 : Cérémonie des Vœux



**13 DÉCEMBRE 2014**  
**15h30 NOËL DES ENFANTS NON SCOLARISÉS**  
**ET DES ANCIENS,**  
**ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.**



**LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT  
 DE TRÈS JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

**10 janvier 2015 à 16h00**

**VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL  
 MUNICIPAL**

En cette première année du centenaire de la Grande Guerre, la cérémonie du 11 Novembre a réuni près d'une centaine de Carnutes, dont une vingtaine d'enfants.



Les participants ont pu entendre et reprendre la Marseillaise, chantée par les enfants devant le Monument aux morts.

Merci à toutes et à tous pour votre présence.



**INSCRIPTIONS SUR LES  
 LISTES ÉLECTORALES**

En 2015 se dérouleront les élections départementales les 22 et 29 mars, ainsi que les élections régionales fin 2015.

Une permanence « spéciale inscription » sera assurée, en mairie, le **mercredi 31 décembre 2014 de 10h00 à 12h00.**



La bourse aux jouets et vêtements a réuni 11 exposant(e)s et s'est déroulée dans la bonne humeur. Les visiteurs étaient au rendez-vous. A l'année prochaine!

**La bibliothèque sera fermée  
 du 23 décembre 2014 au 5 janvier 2015.**



# InterCommunalité



## Conseil Municipal du 14 novembre 2014

Au cours de cette réunion, les conseillers ont évoqué les points suivants :

### Création de poste pour remplacement de M. Philippe Hygneau

Celui-ci devant partir à la retraite au 31 décembre 2014, 4 candidatures spontanées sont parvenues à la mairie. Après discussions le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour M. Jean-Pierre Neveu, habitant notre commune.

### Modification des statuts du SYMVANI

Syndicat en charge de la récupération des boues de la station d'épuration.

Les communes de Maintenon, Pierres et Gallardon ayant dorénavant des boues sous forme de granulés, il y a lieu de créer dans les statuts une filière "boues séchées granulés".

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord à la modification des statuts du Symvani telle que présentée.

### Masses communales 2014 / 2015

Il s'agit des recettes générées par la location des terres appartenant à la commune et louées aux agriculteurs.

Le prix du fermage est déterminé par rapport à un indice et ne permet aucune négociation.

Pour l'exercice 2014 / 2015, la location des terrains communaux s'élève à 95.62 euros.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son aval aux masses communales 2014 / 2015.

Le maire confirme que la commune a acquis officiellement le terrain situé à la Conche par acte administratif (1200 euros sans frais de notaire)

### Positionnement sur le projet Habitat Eurélien

Projet de réalisation de 4 logements sur le terrain rue Jean Moulin (maison Le Coant) par Habitat Eurélien.

Après discussions, 9 conseillers se positionnent pour la continuité de ce projet et 5 conseillers se prononcent contre.

Une réunion avec les riverains, en présence de Habitat Eurélien, est envisagée.

### Exonération de la taxe d'aménagement

La construction d'un abri de jardin, soumis à déclaration préalable, est sujet à la taxe d'aménagement. Ce qui entraîne des frais importants pour ces constructions légères. Le Conseil Municipal donne un accord unanime pour une exonération à hauteur de 50% pour les abris de jardin d'une superficie maximale de 10 m<sup>2</sup>.

### Nomination d'un correspondant technique au SMO d'Eure et Loir

Organisme avec lequel la Communauté de Communes a signé un contrat pour le haut débit desservi dans les 10 communes. Chartainvilliers devrait être équipé de la fibre optique en 2017.

Jean-Claude Fouquet est élu, à l'unanimité, correspondant technique.

### Demandes de subventions pour travaux de réaménagement de la mare du Frou

Deux entreprises ont été reçues pour obtenir un devis. Subvention des travaux : 80% dont 20% par l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à demander des subventions pour ce projet via le SMEP auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

### Délibération pour achat d'un onduleur en section investissement

Lors d'une récente micro coupure l'ordinateur s'est éteint, ce qui a obligé à l'achat d'un nouvel onduleur.

Le Conseil Municipal autorise unanimement le maire à imputer cette dépense à la section investissement malgré son montant inférieur à 500 euros.

## Conseil Municipal du 27 novembre 2014

Au cours de cette réunion, les conseillers ont approuvé, à l'unanimité, les points suivants :

- Intégration dans la délibération (C.M. du 14 novembre) de l'intitulé du grade de M. Jean-Pierre Neveu afin qu'il puisse bénéficier du régime indemnitaire.

- Modification du budget commune vers le budget "eau et assainissement" d'une quote-part du salaire de décembre du nouvel agent et d'une quote-part de la maintenance des logiciels informatiques.

- Instauration d'un droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire communal pour les zones urbanisées (JA - UB - UC) et les zones urbanisables (2 zones 2NA et la zone NCA) par 11 voix pour et une voix contre. Ce DPU est institué afin d'avoir une meilleure vision des mouvements fonciers et de pouvoir anticiper le développement, en matière d'urbanisme, de notre village.

- Tarifs applicables en 2015 pour le cimetière, la publicité et la salle polyvalente ainsi que les dons et subventions qui restent inchangés. Seule la participation pour les voyages en primaire et secondaire passe de 6 euros à 6.50 euros par jour et par enfant (maxi 6 jours par an).

- Indemnité de gardiennage d'église (éclairage devant l'église) : 85 euros.

- Remplacement d'un membre du CCAS ( Mme Cécile de Beir ) par Mme Claudie Pichot.

- Aide financière de 6.50 euros par jour pour chacun des 3 collégiens de notre commune qui vont participer au voyage scolaire en Angleterre du 13 au 17 avril 2015.

**La Communauté des Communes de Terrasses et Vallées de Maintenon** a réuni ses délégués communautaires pour l'ordre du jour ci-dessous :

- Proposition d'une adhésion éventuelle au nouveau service proposé par l'Atd « Agence technique départementale » sur l'impact de la loi Alur,
- Possibilité de mettre en place un groupement de commandes pour le choix d'un cabinet commun concernant la réalisation du « Plu » - Plan local d'urbanisme pour les communes qui n'en sont pas dotées encore,

**Les délégués communautaires ont voté :**

- le remboursement à la commune de Saint-Piat d'un montant de 4 604,36 € relatif au réaménagement du Site Archéologique de Changé,
- pour une demande de subvention au titre du **Contrat Régional de Solidarité Territoriale « CRST »** en vue de l'acquisition d'un bâtiment devant servir à un Office de Tourisme,
- un avenant au marché Electricité pour l'installation de 12 postes de travail supplémentaires comportant des prises électriques et informatiques nécessaires,

- un contrat provisoire pour mise en gaz de l'extension de la Gendarmerie de Maintenon qui prendra fin dès l'entrée des gendarmes dans les locaux,
- la mise en place d'un nouveau système d'entretien professionnel se substituant à la notation. Ce système sera basé sur l'efficacité, la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement, la contribution à l'activité de la collectivité et le respect des modalités.
- une indemnité forfaitaire des frais kilométriques pour les déplacements des agents depuis une structure à une autre selon le type d'encadrement : TAP « Temps d'Animation Péri-éducatives » ou accueils périscolaires.
- l'augmentation du temps de travail de deux adjoints d'animation pour assurer le service d'accueil périscolaire du mercredi matin.
- le règlement de fonctionnement des accueils de mineurs pour les trois formules : accueils périscolaires – Temps d'Animations Péri-éducatives et accueils de loisirs
- une délégation au Président pour signer les conventions de mise à disposition de locaux extérieurs pour les activités de la Communauté de Communes.

La commission « **Protection de l'Environnement** » a siégé le 12 novembre pour l'organisation de la journée de l'Environnement le dimanche 7 juin 2015. Préparation des animations, contacts avec les associations et mise en œuvre de ce déroulement.



Pour la 3ème année consécutive, la « soirée Beaujolais » a connu un vif succès. Ce sont un peu plus de 80 Carnutes qui se sont retrouvés. Une participation plus importante d'année en année conforte et confirme la satisfaction des habitants. Les confectons de pâtés par nos bénévoles ont remporté un franc succès au point de vue dégustation. Nous les en remercions très chaleureusement. Une soirée à ne pas manquer et à communiquer.

Rendez-vous l'an prochain

**A VENIR**

**CINEMOBILE à Maintenon le 5 DECEMBRE 2014**



16h15 -20h30 **SAMBA**  
18h30 **LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS DE M.MORRIS LESSMORE**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
1	E	P	E	P	I	N	E	R		G	L	O	B	E		T	A	I	N
2	C	E	L	A		A	N	O	D	E		P	I	S	T	O	N	N	E
3	U	R	A	N	U	S		T	E	N	T	E	S		V	I	S	A	
4	Y	E	N		V	A	S		T	R	O	N	E	R		S	E	C	S
5	E		S	O	U	L	A	G	E	E	S		T	O	G	E		T	E
6	R	A		P	L	E	U	R	S		C	B		C	R	E	P	I	
7	E	P	A	T	E		T	E	T	R	A	E	D	R	E		I	F	S
8	S	A	R	I	S	S	E		E	U		G	E	O	L	E	S		I
9		T	E	C		A	R	R	E	S	T	A	T	I	O	N		C	D
10	A	H		I	O	N	I	E		S	U	I	E		T	A	L	O	N
11	B	I	L	E	U	S	E		B	I	B	E	L	O	T		I	L	E
12	C	E	I	N	T		S	A	I	E	S		E	P	E	R	N	A	Y




Esprit d'Aujourd'hui, auto-entrepreneur dans la décoration vous propose de venir nous rencontrer ainsi que d'autres artisans d'Eure-et-Loir au cours du marché de Noël organisé au manoir de Saint-Piat le samedi 13 décembre de 13 h. à 18 h. et dimanche 14 décembre de 9 h. 30 à 17h.30.



Méditons sur cette image! Merci pour tous

  
**Limagrain**  
Europe

Société Limagrain Europe  
5 rue de l'Egalité  
28130 CHARTAINVILLIERS  
Tel. 02.37.32.32.92  
[www.limagrain.com](http://www.limagrain.com)

 Les déchèteries du SITREVA seront fermées entre Noël et le Jour de l'An, soit du mercredi 24 décembre 2014 à 13h00 au jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2015 inclus.



**Petite annonce**

Vends 4 pneus hiver Continental 205 x 55 16 91 H TS830 très peu servis  
Tél soir : 02.37.32.41.52 / 06.87.45.31.55.